



# LE DOSSIER D'INSCRIPTION 2024-2025

## LES PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- Formulaire Licence FFJDA rempli et signé
- Formulaire d'adhésion à l'association sportive qui comprend :
  - Fiche d'adhésion au club
  - Fiche de renseignements médicaux
  - Fiche d'autorisation parentale (pour les mineurs uniquement)
  - Fiche d'autorisation du droit à l'image obligatoire
  - L'autorisation antidopage
- 1 photo d'identité récente (avec le nom au dos)
- questionnaire QS Sport et l'attestation du questionnaire signé
- Un chèque pour l'adhésion à la MJC Vernioz
- Un chèque pour l'adhésion au judo (facilité de paiement possible)
- La carte PASS'REGION, chèques « PACK LOISIRS »
- Le passeport sportif FFJDA pour les détenteurs

**2 cours D'ESSAI du sont possible**

**LE DOSSIER D'INSCRIPTION COMPLET DOIT ETRE RENDU AVEC LE  
REGLEMENT A LA FIN DE LA PERIODE D'ESSAI**

*Le club se réserve le droit de ne pas autoriser le judoka sur les tatamis si l'inscription n'est pas à jour de cotisation et de documents après les vacances de Toussaint.*



# INFORMATION SUR LE CLUB DE JUDO DE VERNIOZ

Le club de Judo de Vernioz est une activité sportive de la MJC créée en avril 1967. En juin 2017 nous avons fêté les 50 ans du club et les 30 ans d'association à celui de Condrieu avec qui nous formons le JUDO CLUB DOJO ASAHI Condrieu-Vernioz.

**TOUTES INSCRIPTIONS AUX COMPETITIONS INTERCLUBS ET OFFICIELLES DOIVRONT SE FAIRE OBLIGATOIREMENT sous le nom du DOJO ASAHI.** Seul ce nom est reconnu auprès des autres clubs de judo.

## Les personnes référentes au judo :

**Responsable de la section judo de Vernioz :**

**Professeur de judo : Baptiste LANGUER**

**Président de la MJC Vernioz :** Alain Boyer

**Président du Dojo Asahi :** Stéphane BOULABHAS (Condrieu)

**Trésorière du Dojo Asahi :** Danielle MARSOT & Elodie NOVENT (Condrieu)

## Les réflexes du bon judoka :

Outre l'importance du code moral (**la politesse, le courage, la sincérité, l'honneur, la modestie, le respect, le contrôle de soi, l'amitié**) le comportement du judoka doit être exemplaire sur les lieux d'entraînement et de compétition. Le judoka reflète l'image du club et nous tenons à quelle soit la plus respectueuse.

**Chaque judoka devra avoir dans son sac de sport son kimono propre, des chaussures type zoori ou tong, sa ceinture de judo, la ceinture rouge pour les compétiteurs officiels, le passeport sportif et un t-shirt blanc pour les filles. Sans présentation du passeport le judoka ne pourra pas combattre.**

**Aucun bijou n'est admis sur le tatami.** S'il y a présence de boucle d'oreille médicale, il faudra protéger l'oreille avec du sparadrap.

## Horaires des cours :

Cours initiation – mini poussins 1 enfants né(e)s en 2018/2020: de 15H00 à 16H00

Cours - Mini poussins 2 – Poussins 1 enfants né(e)s en 2016/2017: de 16h00 – 17h00

Cours Poussins 2 – Benjamins 1 enfants né(e)s en 2014/2015: de 17H00 – 18H00

Cours Benjamins 2 - à partir de 2013 – Minimes, Cadets, Juniors, Seniors **PAS de cours**

## Coordonnées pour tous renseignements et inscription aux compétitions :

**Responsable ( ..... ) :** Club de judo : 04.74.84.44.90 (mercredi de 15h à 20h30)

Email : [judo Vernioz@gmail.com](mailto:judo Vernioz@gmail.com)



## LA LICENCE FFJDA

**Le formulaire de licence 2024/2025  
Est à télécharger sur le site de la MJC à la  
rubrique JUDO**

**<https://mjcvernioz.fr>**



La licence est obligatoire pour tous les judokas



## LICENCE OBLIGATOIRE

# LES COTISATIONS

## TARIFS DES COTISATIONS 2024-2025

La cotisation comprend : l'adhésion au cours, la licence FFDJA, l'adhésion à la MJC.

Le passeport le cas échéant est en supplément pour les compétiteurs au prix de 8€.

Il faut remettre 2 paiements : un pour les cotisations et l'autre pour l'adhésion à la MJC VERNIOZ

Les 2 chèques sont à émettre à l'ordre de : **MJC VERNIOZ** la carte tatoo sera débité lors de l'inscription, les pass sport seront déduit de l'adhésion après remise du document.

Ci-dessous le tableau des cotisations :

GROUPE	ANNEE NAISSANCE	COTISATION GLOBALE				TOTAL
		COTISATIO N	LICENCE FFJDA*	PASSEPORT **	Adhésion MJC	
15h – 16h	2018-2019	100 €	41€		10 €	<b>151€</b>
16h – 17h	2016/2017	100 €	41€		10 €	<b>151€</b>
17h -18h	2014/2015	100 €	41€	8.00 €	10 €	<b>151 €</b>
19h – 20h30	A partir de 2013	120 €	41€	A vérifier (***)	10 € ou 20€	<b>171 €</b>

1182(\*) Licence FFJDA obligatoire

(\*\*) Passeport obligatoire pour les enfants nés en 2012 qui veulent faire de la compétition officiel et mini Jaune/orange

(\*\*\*) Pour ceux qui ont déjà un passeport merci de vérifier la page des licences pour le renouvellement du passeport ou non.

- Facilité de paiement possible sur l'adhésion du club et licence :
  - Inscription sur Hello Asso en 3 fois pour les enfants n'ayant pas de réduction, pass'sport, carte tatoo, CE
  - Possibilité de payer par carte bancaire
  - Pour le paiement en 3 fois par chèque : le premier chèque sera encaissé à l'inscription, le second en 1 Décembre 2024 et le dernier 1 Mars 2025.
  - Possibilité de paiement en espèce
- Le kimono n'est pas compris dans les cotisations. Le club dispose de kimonos d'occasion à la vente. Un kimono avec ceinture blanche sera prêté pour les cours d'essai et rendu lavé.
- Fournir une photo d'identité pour le passeport et pour le dossier du club
- Nous acceptons les **chèques PACK LOISIRS** (pass'culture découverte, pass'sport découverte, pass'culture et pass'sport), les **cartes PASS'REGION** et la carte Tatoo qui sera débité à l'inscription.
- Possibilité d'établir une attestation d'inscription sur simple demande pour les Comités d'Entreprise



# LE CERTIFICAT MEDICAL

Le certificat médical n'est plus obligatoire pour les Mineurs. Il faut juste remplir le questionnaire QS Sport et l'attestation du questionnaire. Par contre si 1 réponse est positive merci de faire un certificat par votre médecin.

Pour les majeurs un certificat tous les 3 ans est nécessaire même si votre questionnaire QS Sport est négatif

## ATTESTATION QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU **SPORTIF MINEUR**

Je soussigné M/Mme [Prénom NOM] .....,  
en ma qualité de représentant légal de [Prénom NOM] .....,  
atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR QS-SPORT (Cerfa N°15699\*01) (arrêté du 7 mai 2021) et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du représentant légal.

## ATTESTATION QS sport **ADULTE**

Je soussigné M/Mme [Prénom NOM] .....,  
atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699\*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du sportif.



# FORMULAIRE D'ADHESION AU JUDO

## POUR LES ADHERENTS MINEURS

Nom et prénom de l'enfant : .....

Nom et prénom du représentant légal : .....

Adresse : .....

Code postale : ..... Ville : .....

Email (valide et consulté régulièrement) : .....

Téléphone portable de la mère : .....

Téléphone portable du père : .....

Poids de l'enfant ..... Couleur de ceinture .....

## Pour les adultes :

Nom et prénom du judoka : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Email (valide et consulté régulièrement) : .....

Téléphone portable : .....

Nombre d'années d'expérience : .....

Couleur de ceinture : .....

**Je m'engage à payer ma cotisation annuelle correspondant à ma catégorie, déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et du code de conduite accessible au club et m'engage à le respecter.**

**Signature (parents mineurs et adhérent majeur) :**

*Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »*



# AUTORISATION PARENTALE

## FICHE OBLIGATOIRE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e), Monsieur et/ou Madame : .....

Autorise mon fils ou ma fille (nom et prénom) : .....

- A pratiquer le judo
- A participer aux déplacements organisés dans le cadre des entraînements et des compétitions (car ou véhicules d'un tiers) pour la saison 2023-2024 au sein du DOJO ASAHI Condrieu – Vernioz.
- Autorise, le responsable de section et les dirigeants à prendre les dispositions nécessaires à sa sécurité ainsi que toute mesure d'urgence médicale ou chirurgicale qui s'imposent en cas d'accident.

Autorise mon enfant à quitter le lieu d'entraînement seul(e)

N'autorise pas mon enfant à quitter les lieux d'entraînement seul(e). Sans cet accord, vous devez obligatoirement récupérer votre enfant dans la salle.

Le club s'engage à surveiller votre enfant durant son cours de judo. A la fin du cours, les enfants devront être récupérés par un parent ou une personne désignée par la famille.

Le club ne pourra pas être tenu responsable en cas d'accident, en dehors du cours de l'enfant.

Pour le respect de tous, merci de récupérer vos enfants aux heures de fin de cours. L'activité sportive n'est pas une garderie.

Pendant le cours un parent référent sera présent au bord du tapis, afin de venir en aide au professeur en cas de problème. Il est bon d'être plusieurs inscrits sur la liste pour palier aux absences.

Fait à : .....

Le : .....

**Signature :**





# DROIT A L'IMAGE

L'association MJC VERNIOZ Section judo en groupement avec le DOJO ASAHI Condrieu, demande votre autorisation d'utiliser sans contrepartie les photos/vidéos sur lesquelles vos enfants figurent, témoignant des activités qui se déroulent dans le cadre de l'objet de l'association.

L'association garantit de ne sélectionner que des images ne transgressant pas les principes de respect des droits de l'enfant.

Je soussigné (e) (nom et prénom) .....

Représentant légal de (nom et prénom de l'enfant) .....

Autorise

N'autorise pas,

à utiliser l'image (photos /vidéos) de mon enfant dans le cadre de ses publications sur tous supports papiers et multimédias.

Cette autorisation est valable pour une durée indéterminée mais pourra être révoquée à tout moment.

Fait à : .....

Le : .....

**Signature :**



**Copie du courrier envoyé à tous les présidents de clubs.**

Madame, Monsieur,

Le code du sport prévoit que dans le cadre de la lutte antidopage des contrôles puissent se faire par prélèvement sanguin. (Articles L232-12, R232-50 et suivants du Code du sport).

L'article R232-52 du Code du sport prévoit que « si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. »

Le refus de se soumettre aux mesures de contrôle est sanctionné d'une suspension de toute compétition de deux ans.

Pas conséquent, il est absolument nécessaire que les parents ou représentants légaux des licenciés mineurs ou majeurs protégés remplissent et signent l'autorisation ci-jointe.

Les licenciés concernés devront tenir à disposition des préleveurs agréés cette autorisation en même temps que leur licence.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

**Jean Luc ROUGE**  
Président

**AUTORISATION**

Je soussigné \_\_\_\_\_

Père, mère, représentant légal \* de \_\_\_\_\_, né(e) le : \_\_\_\_\_

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, effectué dans le cadre de la lutte contre le dopage, sur ce dernier / cette dernière\*.

\* *Barrer les mentions inutiles*

Fait à, \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ ,

Pour faire valoir ce que de droit,

Signature

**RAPPEL :**

- Un contrôle anti-dopage peut avoir lieu en compétition et hors compétition.
- Tout sportif mineur doit présenter l'autorisation au préleveur agréé en cas de prélèvement sanguin.
- L'absence de ce document ne permettra pas la réalisation du contrôle, ce qui pourra entraîner des sanctions de la part de la fédération.
- Il est conseillé d'en donner un exemplaire à votre responsable de club, de pôle de haut niveau ou de stage départemental ou régional.
- Le préleveur agréé est infirmier, médecin ou technicien de laboratoire.

## Renouvellement de licence d'une fédération sportive

### Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
<b>Durant les 12 derniers mois</b>		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>A ce jour</b>		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

#### Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

#### Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.